

Mardi 11 décembre 2017

Session plénière du Conseil départemental de l'Eure

La nouvelle carte scolaire adoptée à une large majorité

Malgré les polémiques et les manifestations bruyantes de certains élus, les nouvelles cartes scolaires des secteurs de la Case et d'EPN ont été adoptées aujourd'hui par le Conseil départemental. Une décision courageuse qui va permettre d'apporter davantage de mixité sociale dans les collèges et de favoriser la réussite scolaire de tous les collégiens de l'Eure.

Réuni aujourd'hui en session plénière le Conseil départemental a notamment délibéré sur la mise en place d'une nouvelle carte scolaire sur le secteur d'Evreux Portes de Normandie (EPN) et de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE).

Rappelons que le réajustement de ces deux cartes scolaires est la conséquence directe de l'adoption en juin 2016, à une large majorité, du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) sur les collèges qui prévoit la rénovation et la reconstruction de 14 établissements pour 172 M€. Ce PPI actait aussi la fermeture de deux établissements : le collège Pablo-Néruda (Evreux) et le collège Pierre-Mendès-France (Val-de-Reuil).

Le vote de ces deux fermetures avait créé un certain émoi de sorte que des manifestants principalement venus de Val-de-Reuil avaient envahi l'hémicycle pour empêcher la tenue de la session. Cette fois, la présence préventive des forces de l'ordre a permis une tenue normale et démocratique des débats.

"Ce que vous dites est inacceptable"

A peine la séance ouverte, **Janick Léger (canton de Val-de-Reuil)** a dénoncé pèle –mêle "*une décision de fermeture qui repose sur des mensonges*" et une volonté délibérée de l'exécutif de mettre en place un "*traitement inéquitable entre les territoires*" en accusant clairement des élus de la majorité de favoriser leur territoire : "*J'ai le sentiment que vous déclarez la guerre à la Case.*"

Dans les rangs de la majorité départementale, la conseillère départementale et députée, **Marie-Tamarelle Verhaeghe (canton de Bourg-Achard)**, a immédiatement réagi : "*Ce que vous dites Mme Léger est inacceptable. Dire d'un élu que c'est un manipulateur qui met volontairement à mal une partie du territoire eurois pour favoriser le sien, c'est juste inacceptable. Que vous ne soyez pas d'accord et que vous ayez des arguments à avancer je veux bien l'entendre mais vous n'avez pas le droit, sous couvert de défendre un collège, de procéder à des règlements de comptes politiques.*"

"Je suis sûr qu'on peut être dans l'opposition et ne pas être de mauvaise foi"

Alexandre Rassaert (canton de Gisors) a aussi rappelé l'opposition à un peu de mesure : *"Je suis sûr qu'on peut être dans l'opposition et ne pas être de mauvaise foi. Le département fait plein de choses sur le secteur de la CASE et à Val-de-Reuil ; si on a un peu d'honnêteté intellectuelle on ne peut que le reconnaître."*

Le député **Bruno Questel (Canton Bourgtheroulde-Infreville)** a lui aussi fustigé la position des élus du secteur de Val-de-Reuil qui, contrairement à ceux d'Evreux, manquent de hauteur de vue sur cette question de carte scolaire : *"Je regrette que tout le monde ne soit pas davantage dans une approche plus départementale de ces questions."* En substance il déplore que certains conseillers appréhendent les dossiers qu'à la seule mesure de leur canton sans souci d'intérêt général : *"Moi, je souscris pleinement à ce qui est proposé aujourd'hui et il faut absolument qu'on soit capables de porter collectivement ce dossier"*. En concluant son intervention, Bruno Questel a aussi émis l'idée de *"mettre en place une clause annuelle de revoyure de la carte scolaire"* pour vérifier, chaque année qu'elle colle véritablement aux besoins et aux réalités du terrain.

Un point sur lequel a rebondi **Diane Leseigneur (Canton Evreux)** qui s'est engagée à ce que ce soit mis en place rapidement rappelant au passage que *"les projections d'effectifs qui alimentent la réflexion du département sur la carte scolaire se font à horizon 7 ans.. soit deux fois le temps nécessaire à la construction d'un collège."* Autrement dit, si demain la démographie l'exige, le Département aura le temps de construire un collège pour répondre aux besoins de n'importe quel territoire en tension.

"A Evreux on sera prêts pour la rentrée, sur la CASE on est déjà en retard"

Répondant à des interrogations de **Serge Masson (canton de Saint-André)**, le Président **Pascal Lehongre**, Président du département, a rappelé que tous les moyens financiers et pédagogiques seraient reconduits l'an prochain sur le secteur de la CASE et d'EPN. Le vice –Président en charge des collèges **Benoît Gatinet (canton de Bourg-Achard)** a présenté dans le détail les délibérations et répondu aux nombreuses interrogations des élus sur tous les points : effectifs, transports, cantines, moyens financiers et matériels etc...

L'ancien Président du Conseil départemental, désormais secrétaire d'Etat, **Sebastien Lecornu**, a aussi largement pris part aux débats et n'a pas mâché ses mots à l'adresse de tous ceux qui ont empilé les contre-vérités depuis des mois pour monter l'opinion publique et les parents d'élèves contre le département : *"Sur la CASE je ne m'attendais pas à autant de mensonges. Je suis triste pour toutes les personnes qui manifestent en ce moment dehors et qui se sont faites enfumer par une petite bande de politiciens à l'ancienne qui surfent sur les peurs."*

Il a, a contrario, rendu hommage au maire d'Evreux et à ses élus qui ont pris l'exact contre-pied de ceux la CASE : *"Avec les élus d'Evreux on a pu tout de suite travailler en bonne intelligence et de façon constructive. En septembre prochain on sera parfaitement prêts à Evreux pour cette nouvelle carte scolaire alors que sur la Case on est déjà en retard. Je leur en veux à tous terriblement de faire de la politique sur le dos des enfants et de leur avenir."*

Un vote à bulletins secrets mais sans suspense

Enfin, **Hafidha Ouadah (canton de Louviers)** en est persuadée : *"les parents et les enfants nous remercieront dans quelques années de la décision que nous prenons aujourd'hui de favoriser la mixité scolaire et donc la réussite éducative."*

La matinée s'est achevée par l'adoption*, à bulletins secrets, des deux délibérations qui entérinent définitivement la mise en place dès septembre 2018 des nouvelles cartes scolaire sur les territoires de la CASE et d'EPN.

*

Détail du vote

Carte scolaire Case : 31 pour / 11 contre / 4 abstentions

Carte scolaire EPN : 33 pour / 10 contre / 3 abstentions

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr